

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 25 mai 2010, à 19 h 30 au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Suzanne Chartrand, Nicole Deschênes, Luce Deschênes Damian, France Lacasse, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Gaétan Marcil, Hugues Ouellette, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, ainsi qu'Isabel Godard et Carole Vigneault, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : messieurs Gaétan Labelle et Paul St-Amand.

ABSENCES : mesdames et messieurs Richard Boucher, Brigitte Collin, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Claude Henri, Joel Santos, Sylvie Tremblay.

Assistent également à cette séance: mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Denise Gauvreau, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, Monique Sauvageau, directrice du Service des ressources éducatives et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint, Michel Gauthier, directeur du Service des ressources informatiques, Gabriel Roux, directeur au Service des ressources matérielles, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h35.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-196-05-10 Il est proposé par madame Hélène Roberge d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et approbation du procès-verbal (néant).
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. **Point de décision** :
Service des ressources matérielles
 - 6.1 Ville de Beloeil – cession de terrain – construction d'une nouvelle école / décision.
7. Point d'information (néant).
8. Affaires diverses.
9. Protecteur de l'élève / rapport (néant).
10. Parole au public.
11. Rapport de la présidente.
12. Parole aux membres du Conseil.
13. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1. Suivi à la dernière séance

Néant.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. POINT DE DÉCISION :

Service des ressources matérielles

6.1 Ville de Beloeil – cession de terrain – construction d’une nouvelle école /
décision.

Madame Normande Lemieux, directrice générale, présente un état de situation sur ce dossier. Il est convenu de reporter ce point à une séance ultérieure du Conseil.

7. POINT D’INFORMATION

Néant.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PROTECTEUR DE L’ÉLÈVE / RAPPORT

Néant.

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Néant.

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-197-05-10 À 19 h 45, il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de lever la séance.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire générale adjointe

CH/df